Archéo-Nil n°8 - 1998

Le mobilier céramique et les offrandes à caractère alimentaire au sein des dépôts funéraires prédynastiques : éléments de réflexion à partir de l'exemple d'Adaïma.

NATHALIE BUCHEZ

RÉSUMÉ

Les conceptions funéraires pharaoniques plongent leurs racines dans le prédynastique, période ou cette civilisation se structure, selon un processus qui va en s'accélèrant. Dès cette époque, le fait de placer avec le mort de la vaisselle, essentiellement en terre cuite, qui constitue la base du mobilier en même temps que le receptacle de l'offrande alimentaire, réelle ou fictive, procède de la volonté de mettre à sa disposition les moyens pour séjourner dans l'au delà. Ce qui ne veut pas dire que le mobilier céramique retrouvé dans les tombes est représentatif de la batterie de vaisselle domestique. Les vases déposés avec le mort sont choisis afin d'assurer cette fonction de viatique, en tant que contenants et en tant qu'accessoires utilitaires, nécessaires au repas du défunt mais aussi, peut-être, en tant que substituts de l'offrande alimentaire elle-même. Certains vases ont pu simplement suivre le défunt dans la tombe en tant qu'objet personnel, le bol dans lequel il avait l'habitude de prendre son repas étant placé devant son visage ou à portée de main. Objet personnel ou emblématique au même titre que le couteau de silex de l'artisan, le vase se charge aussi de représenter, plus exceptionnellement, la personne défunte. La multiplicité des valeurs attachées aux objets et aux vases dans le domaine funéraire rend ainsi simpliste tout approche uniquement statistique.

The pharaonic funerary conceptions go back to the predynastic, when this civilization took shape in a process that accelerated with time. Since this age, the custom of deposing pottery with the dead, as an offering by itself as well as a receptacle for a food offering, real or fictitious, originates in the need to furnish means of living in the next world. This does not mean that the pottery found in tombs is representative of the household inventory. The pots deposed with the dead are chosen with a specific function, as containers and useful accessories, necessary to the meal, yet, perhaps, substituts to the food-offering itself. Some pots have simply followed the dead to the grave as personal objects, the bowl in which he ate placed before his face or within arms reach. A personal object or symbolic, such as the flint knife of the workman, the pot represents, more rarely however, the deceased. The multiplicity of values conveyed by the objects in the funerary context is such as to render simplistic a solely statistical approach.

Archéo-Nil n°8 - 1998

Le mobilier céramique et les offrandes à caractère alimentaire au sein des dépôts funéraires prédynastiques : éléments de réflexion à partir de l'exemple d'Adaïma.

Nathalie BUCHEZ,
ingénieur AFAN,
chercheur associé au Centre d'Anthropologie, UMR 150 du CNRS-EHESS (Toulouse).

LES CONCEPTIONS FUNÉRAIRES pharaoniques plongent leurs racines dans le prédynastique, période ou cette civilisation se structure, selon un processus qui va en s'accélèrant. Dès cette époque, le fait de placer avec le mort de la vaisselle, essentiellement en terre cuite, qui constitue la base du mobilier en même temps que le receptacle de l'offrande alimentaire, réelle ou fictive, procède de la volonté de mettre à sa disposition les moyens pour séjourner dans l'au delà.

Ce qui ne veut pas dire que le mobilier céramique retrouvé dans les tombes est représentatif de la batterie de vaisselle domestique. Les vases déposés avec le mort sont choisis afin d'assurer cette fonction de viatique, en tant que contenants et en tant qu'accessoires utilitaires, nécessaires au repas du défunt mais aussi, peut-être, en tant que substituts de l'offrande alimentaire elle-même.

Certains vases ont pu simplement suivre le défunt dans la tombe en tant qu'objet personnel, le bol dans lequel il avait l'habitude de prendre son repas étant placé devant son visage ou à portée de main. Objet personnel ou emblématique au même titre que le couteau de silex de l'artisan, le vase se charge aussi de représenter, plus exceptionnellement, la personne défunte.

La multiplicité des valeurs attachées aux objets et aux vases dans le domaine funéraire rend ainsi simpliste tout approche uniquement statistique.

Les milliers de tombes mises au jour à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle fournissent une image du prédynastique, claire dans les grandes lignes, mais imprécise dans le détail. Or, dans bien des cas, les lacunes de l'enregistrement ne permettent guère de procéder à une réinterprétation des données. C'est pourquoi les investigations récentes menées sur la nécropole d'Adaïma conduisent à un renouvellement de nos connaissances sur les pratiques funéraires nagadiennes. Même si le nombre de tombes mises au jour reste peu conséquent[1] et les ensembles retrouvés intacts encore trop rares, de nouvelles reflexions peuvent s'engager sur la base de ces informations plus fiables.

En outre et pour la première fois, la fouille simultanée de l'habitat et de la nécropole fournit l'opportunité d'une étude comparative entre les contextes domestiques et funéraires afin de mieux cerner les choix qui interviennent lors de la mise en place des dépôts funéraires. De fait, on s'aperçoit d'emblée de l'absence, durant la majeure partie du prédynastique, de certaines catégories céramiques dans les tombes. L' analyse met ensuite en évidence la sur-représentation de certains groupes de vases dans le domaine funéraire.

Enfin, la prise en compte d'ensembles couvrant tout le prédynastique jusqu'à la deuxième dynastie permet d'évoquer la question de l'évolution des pratiques.

(1) 313 tombes ont été fouillées sur la nécropole de l'Ouest, dont un dixième environ est intact. En revanche, sur les 58 tombes mises au jour sur la nécropole de l'Est, 9 seulement ont subi des remaniements.

Mobilier d'habitat et mobilier de nécropole : quels vases pour les morts?

Des traces d'utilisation sont souvent remarquées sur les vases retrouvés dans les tombes : érosion externe concernant essentiellement la base des récipients, ébréchure des bords, fines stries à l'intérieur des bols témoignant de gestes répétitifs, trous de réparations placés de part et d'autre d'une fracture. Ces traces montrent que la plupart, si ce n'est la totalité, des vases a d'abord servi dans l'habitat. On a pu considérer que la fabrication de certaines classes de vases, comme les céramiques décorées ou les pots à anses ondulées, était plus particulièrement liée à la demande du culte funéraire (Friedman 1994 : 911). Or, les pots à décors peints rouges de la tombe 100 d'Adaïma présentent eux-aussi des traces d'usure. En outre, les parois des pots à anses ondulées sont presque toujours caractérisées par une forme particulière d'altération qui ne peut pas provenir des remplissages retrouvés en contexte funéraire. Il s'agit d'épais amas de terre crue déposés sur un niveau de sédiment sableux. L'altération témoigne donc d'une première utilisation, l'hypothèse la plus plausible restant celle qui associe cette classe de vase à la conservation et au transport des semi-liquides, huiles et/ou onguents [2].

De fait, aucun type céramique n'est spécifiquement rattaché au domaine funéraire puisque tous, y compris les divers vases décorés, trouvent des parallèles sur la zone domestique. L'idée, parfois encore sous-entendue dans la littérature égyptologique, que ces vases sont des objets à vocation funéraire (Smith 1993 : 23), pouvant avoir une fonction spécifique dans le rituel, découle de notre méconnaissance des mobiliers d'habitat auxquels on s'interesse seulement depuis peu. S'il est probable que ces vases devaient avoir une valeur particulière en tant que support d'images (cf infra), on manque d'argument pour démontrer que ces images ne trouvent de sens qu'en contexte funéraire.

Inversement, toutes les céramiques utilisées par les vivants ne sont pas représentées dans les tombes.

Il en est ainsi de vases de forme simple, conique ou ovoïde, fabriqués à partir d'une pâte réfractaire (« shale ware ») et portant souvent des dépôts de matière carbonée. Sur l'habitat, cette production de la fin du Nagadien I et du début du Nagadien II, pourrait représenter environ un tiers des effectifs alors qu'aucun vase entier n'a été retrouvé en place aux côtés du mort. Seul, un large fragment a été découvert, in situ sous la tête d'un défunt qui, par ailleurs, ne possède aucun mobilier funéraire. En outre, quelques rares tessons proviennent des déblais du cimetière, fragments qui ont pu être ramassés sur l'habitat et transportés sur la nécropole à n'importe quel moment, y compris au cours des phases de pillage les plus récentes [3].

Est-ce la fonction des vases qui entre en ligne de compte dans le choix qui préside au dépôt du mobilier funéraire, le pot à cuire étant, en l'occurence, rejeté du monde des morts? Une étude récente a démontré, qu'à cette période du prédynastique, les matériaux comme le mode de fabrication des vases destinés à la cuisson des aliments différaient d'une région à l'autre et que cette production traditionnelle domestique contrastait avec l'homogénéité technique mise en oeuvre par ailleurs, dans le cas de toutes les autres catégories céramiques (Friedman 1994). On pourrait donc aussi avancer que l'expression de ces traditions régionales ne trouve pas sa place dans le domaine funéraire, dans la mesure où celui-ci reflète une idéologie commune qui assure la cohésion des différentes entités polito-économiques de la vallée du Nil.

(2) Sur la base des inscriptions portées sur les vases et les listes d'offrandes des périodes postérieures (BALCZ 1934 : 76-82 ; KAPLONY 1963 : 273-274) et des identifications de contenus provenant d'autres nécropoles (PETRIE et QUIBELL 1896 : 39, PETRIE et MACE 1901 : 15, SCHARFF 1926 : 14).

(3) Divers tessons aux bords emoussés, probablement utilisés par les pilleurs, ont été retrouvés dans les déblais des tombes perturbées.

A partir du milieu du Nagadien II, les spécificités régionales s'estompent, la standardisation et l'homogénéité de la production céramique se renforce. Un même matériau comportant de grossières inclusions végétales est dès lors utilisé, à l'échelle de la vallée, pour la fabrication des céramiques utilitaires. Les pots à cuire constituent sans doute, au sein de cette grande catégorie, un sous-groupe difficile à discerner. En se basant sur une analogie de forme, on peut supposer qu' une série de vases coniques à ovoïdes remplissait cette fonction. Or, nous n'avons à ce jour, à Adaïma, aucune attestation en milieu funéraire d'un groupe de bords simples, plus ou moins rentrants, représentant au moins 3 % des effectifs domestiques au Nagadien IIC, voire 10% plus tard (IID2/IIIA1). De même, ne trouve-t-on, sur la nécropole, aucun spécimen de cette autre série de vases à cuire potentiels, qui apparaît ensuite sur la zone d'habitat (fabrication utilisant un matériau à inclusions bioclastiques) [4].

A l'extrême fin du prédynastique (Nagada IIIC2-D), de grands pots coniques ayant servi à la cuisson des aliments [5] sont, en revanche, utilisés comme contenant pour des périnataux, au même titre que de larges jarres ovoïdes ayant pu servir à préparer la bière ou des vases destinés au stockage. La pratique n'est pas attestée pour les quelques périnataux des époques plus anciennes, alors retrouvés enterrés dans la zone d'habitat [6].

Ces vases de stockage, à paroi évasée ou légèrement rentrante, mesurant plus de 30 cm à l'embouchure et munie de lèvre en bourelet ne semblent pas, non plus, représentés sur le cimetière avant la fin du prédynastique (Nagada IIIA 2?) alors qu'on les connaît, sur la zone d'habitat, à partir de la seconde moitié de la période Nagada II (dès Nagada IIC). Cependant, à la différence des pots à cuire largement répandus sur l'habitat, la mise en évidence d'un tel vase sur la vaste nécropole d'Adaïma tient peut-être du hasard dans la mesure où cette classe compte de faibles effectifs (1%). Une apparition tardive en contexte funéraire pourrait par ailleurs s'expliquer par le fait qu'il ne s'agit alors pas d'une offrande [7] mais d'une utilisation pratique des grands vases disponibles, en remplacement du cerceuil (Hendrickx, ce volume) [8]. Le choix se porte alors sur n'importe quel contenant, sans référence à son utilisation première, en fonction de sa seule capacité.

En dehors des séries de vases dont il vient d'être question, toutes les autres catégories fonctionnelles représentées sur l'habitat sont attestées dans le même temps au sein des dépôts funéraires.

On observe cependant, pour certaines catégories, des disproportions entre les quantités relevées, sur l'habitat, d'une part, et la nécropole, d'autre part.

L'étude comparative entre mobilier funéraire et domestique s'appuie, d'un côté, sur les données issues du classement chronologique - sériation [9] - de 35 tombes intactes ou peu remaniées et, de l'autre, sur un essai de périodisation d'un secteur de l'habitat, également fondé sur une sériation (Midant-Reynes et Buchez, à paraître). Seule la parallélisation chronologique de ces deux séries permet d'évaluer en quoi les ensembles diffèrent, période par période (tabl. 1a). Les résultats doivent cependant être relativisés, la parallèlisation chronologique entre les groupes de tombes et les niveaux d'occupation n'étant pas stricte, et les quantifications étant, pour ce qui est de l'habitat, largement faussées par l'existence d'un abondant mobilier résiduel.

En attendant de pouvoir confronter nos résultats aux informations provenant d'un habitat clairement stratifié [10], qu'il nous soit permis d'avancer quelques hypothèses. Il demeure, en effet, que les divergences les plus marquées sont sans doute significatives

(4) Dans ce cas, cependant, nos connaissances lacunaires des habitats, ne nous permettent pas de déterminer si cette production est restreinte à la région d'Hiérakonpolis/Adaïma ou plus répandue. L'utilisation d'un matériau similaire est attestée dans le delta, à Minshat Abu Omar, à la même époque (Ière dynastie), cf KROEPER 1992a et RIEDERER 1992.

(5) Ils portent des dépôts internes et externes de matière carbonée.

(6) Sur le cimetière de Minshat Abu Omar, dans le delta, des enterrements d'enfant dans des vases ayant servis à la cuisson ont été attribués à une période antérieure (Nagada IIC-D), cf KROEPER 1994 : 31.

(7) De fait, les vases utilisés dans le cas des enterrements d'enfant de Minshat Abu Omar, ne se retrouvent pas en offrande dans les dotations funéraires contemporaines.

(8) Cette utilisation des grands vases de stockage comme cercueil ne peut cependant pas être attestée dès l'apparition de cette forme sur le cimetière.

Les informations concernant les modes d'enterrement entre le Nagadien IID2-IIIA1 et le Nagadien IIIC2-D font défaut pour la nécropole d'Adaïma : le secteur de cette période, pillé, n'est connu qu'au travers d'un ramassage de surface ayant livré du mobilier fragmenté (MIDANT-REYNES et al. 1992 :137-140).

(9) Le but de la sériation est d'ordonner les ensembles clos de vestiges matériels (les tombes ou les niveaux stratigraphiques), selon une séquence chronologique relative, en fonction de l'association des objets (les types céramiques) présents dans ces ensembles.

(10) Les phénomènes d'érosion et de perturbation sont, à Adaïma, amplifiés du fait du milieu géologique sableux.

catégories (morphologie + matériau)	Nagada IC-IIB		Nagada IIC		Nagada IID2-IIIA1	
	habitat	nécropole	habitat	nécropole	habitat	nécropole
bol, forme convexe, pâte fine engobée/polie	51	45				
bol, forme évasée, pâte fine engobée/polie	27	8				
pot haut, pâte fine engobée/polie	4	16	8	3	4	
bouteille, pâte grossière végétale	11	15	9	1	2	
bol, forme évasée, pâte grossière végétale	7		25	3		
jarre conique, pâte grossière végétale (Petrie R81 et L30k-m) *1		8	15	65	22	22
bol, forme convexe, pâte fine semi engobée/polie		8	2	17	2	
terrine, forme convexe, pâte grossière végétale			11	4	19	
pot haut, pâte grossière végétale (Petrie R84)			14	6	21	52
bol, forme convexe, pâte fine calcaire			9	1	13	11
pot haut, jarre, pâte fine calcaire *2			7		(17)	15
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

tabl. 1a : proportion des différentes catégories fonctionnelles par périodes pour l'habitat et pour la nécropole.

Pour tous les tableaux présentés, la terminologie employée -bol, terrine, pot, jarre- ne se réfère pas à la réalité fonctionnelle du prédynastique mais renvoie à une morphologie donnée (bol : forme basse, ouverte ou légèrement refermée, sans lèvre; terrine : ibid, avec lèvre; pot : forme fermée, basse ou haute, à fond plat; jarre : forme haute, ouverte ou conique ou fermée, à fond rond ou pointu).
Les zones grisées correspondent aux associations céramiques les plus caractéristiques pour chaque période.
*1 : Il est difficile de différencier ces deux formes à partir des seuls bords qui, sur l'habitat, sont donc comptabilisés dans une même catégorie. Ces formes n'étant cependant pas contemporaines, on peut supposer qu'une bonne partie des bords décomptés pour la période Nagada IID2-IIIA1 appartiennent au groupe des jarres L30-, bien individualisé sur la nécropole.
*2 : De même, les bords des pots et jarres en matériau calcaire retrouvés sur l'habitat ne peuvent-ils être mis strictement en concordance avec les différentes catégories de vases connues. Dans nos décomptes, seule une petite quantité de ces bords doit se rapporter au groupe des pots à anses ondulées ainsi que l'indique le petit nombre d'anses répertorié par ailleurs. En revanche, les 15% de vases provenant de la nécropole correspondent strictement, dans notre tableau, à cette catégorie de pots.

et indiquent que certaines classes de vases sont préférentiellement déposées dans les tombes. Pour la première phase chronologique retenue qui couvre la fin de la première période de Nagada et la première moitié de la seconde période (IC-IIB), les bols sont sous-représentés dans les tombes, les pots et les bouteilles légèrement plus nombreux que sur l'habitat. Pour les deux phases suivantes (Nagada IIC puis IID2-IIIA1), les pots et jarres, c'est à dire les formes hautes, sont largement sur-représentés dans les ensembles funéraires. D'autre part, on observe peut-être aussi un phénomène tendant à favoriser les bols à pâte fine, polis ou lissés, par rapport aux bols en matériau grossier. Enfin, les pots possédant des anses ondulées sont nettement mieux représentés sur la nécropole : moins de dix anses de ce type ont été répertoriées sur l'habitat.

Le considérable accroissement des effectifs des formes hautes dans les tombes dans le courant du Nagadien II est à mettre en rapport avec le développement de la production d'une catégorie spécifique de jarre à pâte grossière de forme conique (R81- de la typologie établie par Petrie, fig.1a). Le pic de production de ces vases qui apparaissent probablement dès la fin de la première période de Nagada (Midant-Reynes et al. 1997 : 209) se place, en effet, au Nagadien IIC. Une autre catégorie de jarre fabriquée dans le même matériau, de forme cônique mais plus étroite, prend ensuite le relais (type L30k-m de Petrie, fig. 1b) : elle est principalement produite au Nagadien IID2-IIIA1. Un troisième groupe de vase contribue aux forts effectifs rencontrés. Il s'agit de pots, toujours conçus dans le même matériau, intermédiaires d'un point de vue morphologique et chronologique par rapport aux précédentes séries (forme plus fermée, à fond plat, type R84 de Petrie, fig. 1c).

Aux mêmes époques, les quantités répertoriées sur l'habitat sont également plus importantes pour ces classes de vases, montrant que la présence plus ou moins marquée d'une forme dans le cimetière dépend d'abord du développement de sa production et de son utilisation par les vivants. Mais un choix intervient : le

phénomène est amplifié dans le cimetière par multiplication, dans certaines tombes, de ces vases les plus fréquents. Citons pour exemple, la tombe S60 qui renfermait sept jarres du même type (R 81) ou la tombe S39 qui comptait plus de treize pots identiques (R 84). Les récipients les plus fréquents sont-ils choisis en raison de leur plus grande disponibilité ? Produits à grande échelle, ils sont souvent remplacés sur l'habitat. Ou bien les catégories fonctionnelles les plus nécessaires dans la vie de tous les jours sont-elles privilégiées ? De ce point de vue, on pourrait effectivement admettre que la demande liée au culte funéraire stimule la production de certaines formes.

Les pots à cuire étant exclus des tombes, il faut cependant en déduire que la préférence joue en faveur d'une partie seulement des catégories les plus fréquentes et les plus utilisées sur l'habitat. En contrepartie, certains vases apparemment produits en plus faible quantité, comme les formes à long col évasé ou « bouteilles » de la première moitié du Nagadien II (fig.1d), sont également privilégiés. L'association simple bol/bouteille est récurrente pour cette période et la tombe S40 a livré, à elle-seule, cinq exemplaires de bouteille. L'importance que revêt cette forme en contexte funéraire est encore démontrée par sa présence, en tant qu'unique offrande, dans les deux sépultures de chiens retrouvées sur l'habitat.

Dès lors, la question de la fonction de ces catégories sur-représentées dans les tombes se pose avec acuité. Leur utilisation pour la conservation des liquides comme des solides semble la plus probante vu leurs caractéristiques morphologiques (forme générale, dimensions) et techniques (qualités thermiques du matériau à dégraissant végétal grossier). La jarre R81 à embouchure très large apparaît bien adaptée au stockage de denrées solides, mais aucune attestation archéologique ne vient corroborer cette hypothèse. Par ailleurs, si l'on admet une identité de fonction entre les formes approchantes R81 et L30k-m qui se succèdent dans le temps, c'est peut-être l'hypothèse de la jarre à eau qui doit être retenue (Hendrickx 1994 : 93). Des jarres similaires mais plus récentes hst.t sont en effet représentées dans les scènes de libation (Balcz 1934 : 71).

Les pots et jarres à provisions potentiels arrivent en tête dans les assemblages funéraires et les liquides (eau peut-être, bière aussi d'après les contenus répertoriés, cf infra) occupent indéniablement une place importante ainsi que l'indique encore la sur-représentation des bouteilles. La vaisselle de présentation (bols polis ou lissés) viendrait ensuite tandis que les récipients sans doute plus particulièrement dévolus à la préparation des aliments apparaissent en petit nombre (bols en matériau grossier) ou sont absents, comme dans le cas des vases à cuire. Enfin, les pots en rapport avec la conservation des onguents (?) semblent avoir un statut particulier au sein des ensembles funéraires.

D'un autre point de vue, la comparaison entre les mobiliers domestiques et funéraires montre une même augmentation, au cours du temps, des formes hautes (pots, jarres) au détriment des formes basses (bols). La classe des bols est mieux représentée sur l'habitat lors de la première phase chronologique considérée (tabl. 1b). Parallèlement, une tombe richement dotée du Nagadien IIB (S24) livre un empilement de bols qui ne trouve pas de parallèle dans les sépultures plus tardives caractérisées, en revanche, par une accumulation de formes hautes.

Il semble donc que le processus qui va dans le sens d'un développement des moyens de stockage (en rapport avec la production de surplus, Hoffman 1980 : 317-319), bien que relayé et amplifié dans le monde des morts, s'inscrive avant tout dans la logique de l'évolution économique du prédynastique.

La question des contenus : offrandes réelles, fictives et vestiges non intentionnels

Parmi les vases mis au jour dans les tombes d'Adaïma, seul un petit nombre révèle l'existence de contenu (tabl. 2). L'ampleur des pillages et des perturbations ne permet cependant pas d'évaluer précisemment la proportion de vases ayant servis de contenants. Certains, retrouvés brisés dans les déblais des pilleurs, portent ainsi encore des traces fugaces, cendreuses ou limoneuses, adhérant aux parois (tombes S351 et S430). Dans ce contexte, il est évident que les dépôts les plus ténus - quelques graines ou charbons de bois en surface d'un

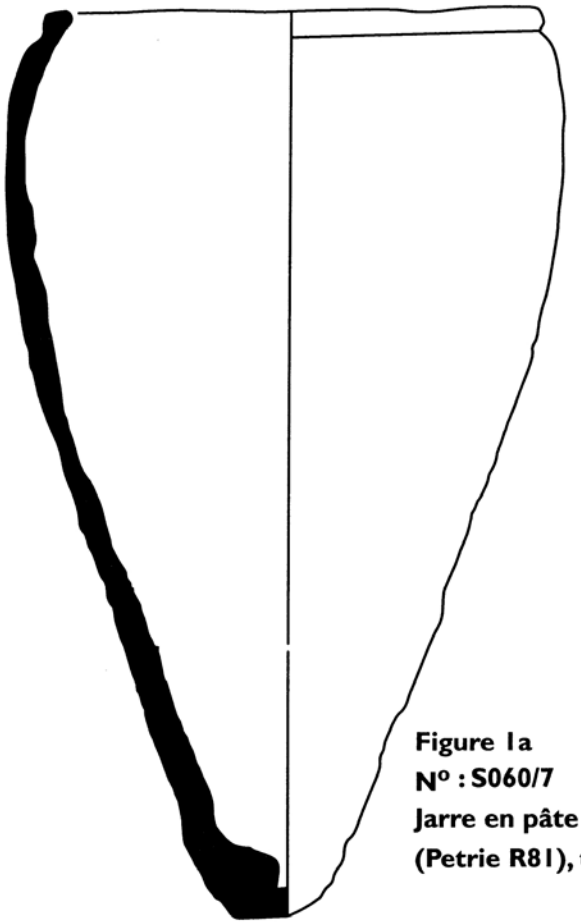

Figure 1a
N° : S060/7
Jarre en pâte grossière
(Petrie R81), tombe S60

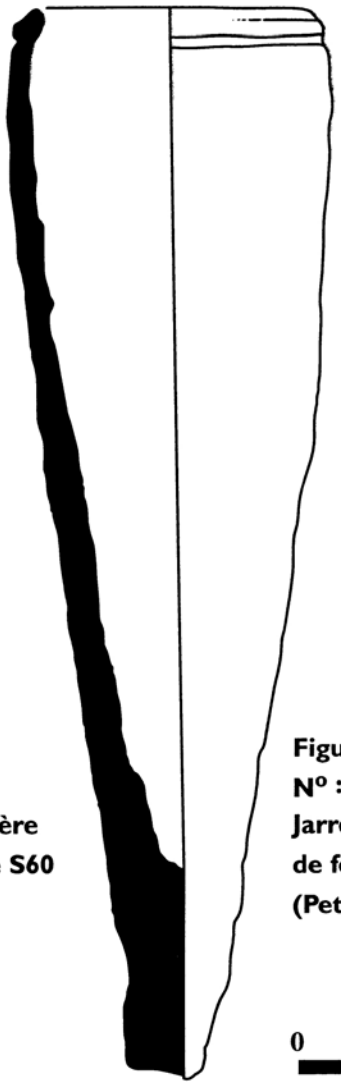

Figure 1b
N° : S068/3
Jarre en pâte grossière
de forme conique
(Petrie L30K)

0 10 cm

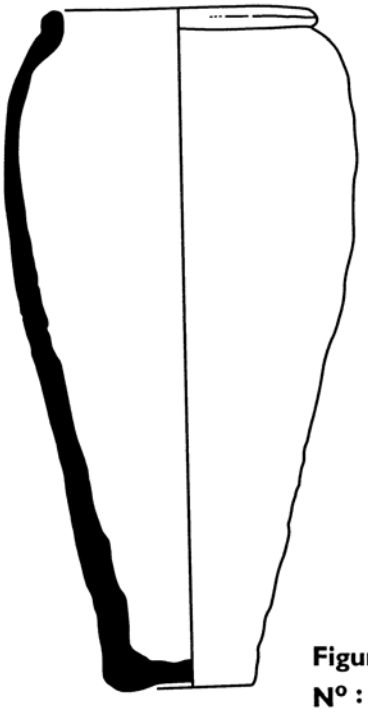

Figure 1c
N° : S039/11
Pôt en pâte grossière
(Petrie R84), tombe S39

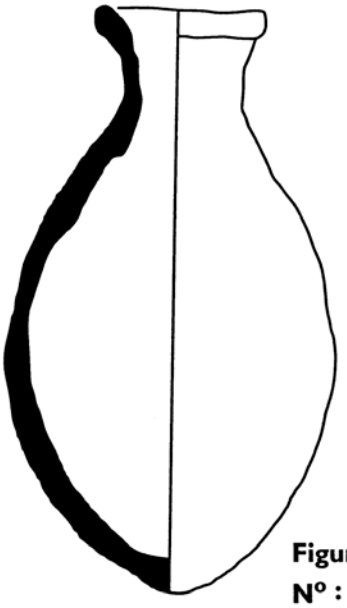

Figure 1d
N° : S040/3
Bouteille en pâte
grossière
(Petrie R91a), tombe S40

	Nagada IC-IIB		Nagada IIC		Nagada ID2-IIIA1	
	habitat	nécropole	habitat	nécropole	habitat	nécropole
total formes basses (bols, terrines)	82	61	47	24	34	11
total formes hautes (pot, jarres)	18	39	53	76	66	89
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

tabl. 1b : évolution des proportions de formes basses et hautes sur l'habitat et sur la nécropole.

remplissage de sable blanc par exemple (tombes S68, S160, S175 et S418) - ne se sont pas conservés. Le comblement de tous les vases intacts a été tamisé : toutes périodes chronologiques confondues, 20% seulement comportait un dépôt. Une proportion similaire est relevée dans le cas du cimetière d'Armant.

A l'échelle de la tombe, quelques vases comportent des traces tangibles de contenu, et d'autres un remplissage de sable qui ne se distingue pas du sédiment comblant la fosse sépulcrale. Lorsque plusieurs vases du même type sont présents, certains seulement ont un contenu. Prenons l'exemple de la tombe intacte S318 : elle comportait un bol, placé devant la face du défunt et servant de réceptacle à une masse organique, une bouteille apparemment vide et quatre pots alignés devant le squelette. Deux seulement ont livré un sédiment différencié, en l'occurence plus cendreux que le comblement de la fosse sépulcrale. Ce phénomène se reproduit quelles que soient les catégories morphologiques, et donc fonctionnelles, et quelle que soit l'époque. La question de la fonction, au sein du dépôt funéraire, de ces récipients dépourvus d'indice tangible d'offrande se pose donc.

Différents éléments composent les dépôts : faune, macro-restes végétaux carbonisés, masse organique, cendres et charbons de bois, tessons roulés avec encroûtement ou trace de rubéfaction, limon, résine, malachite et autres pigments. On trouve ces éléments, seuls ou en association les uns avec les autres, ce qui donne l'impression d'une grande diversité. De fait, on n'observe rien de systématique mais certains faits récurrents comme l'association de cendres, de charbons de bois, de tessons et autres vestiges carbonisés ou encore, la présence d'une faible quantité de macro-restes mêlés au remplissage sableux. Partant de ces observations, et en s'appuyant sur la nature même des éléments représentés, trois principales catégories de dépôts à caractère alimentaire peuvent être définies : les offrandes de nourriture, primaires ou réelles, les offrandes secondaires ou résiduelles et les offrandes fictives.

Les dépôts d'origine animale

Les dépôts de nourriture comprennent, d'une part, des restes animaux (Van Neer, à paraître) et, d'autre part, des végétaux sous forme de masse organique - préparations - ou de vestiges individualisables.

Les restes animaux sont représentés par des quartiers de viande non brûlés et consommables (patte de boviné de la tombe S24, patte de capra/ovin de la tombe S55, ossements de chèvre des tombes S112 et

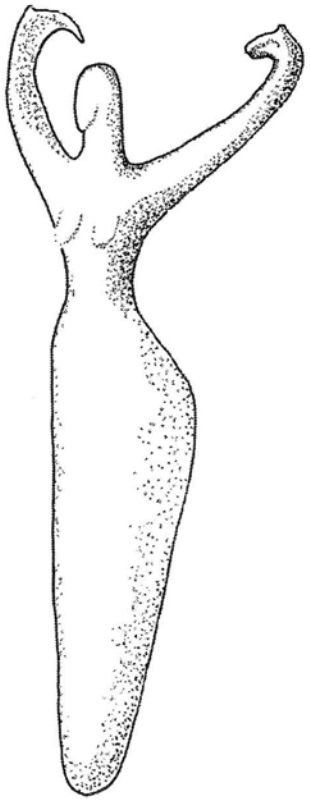

N° tombe	datation	conservation/ (total vase)	n° vase	catégorie fonctionnelle potentielle (forme, matériau)	type Pétrie	description du contenu
3	IC-IIA	intacte/1 vase	1	bol, pâte fine engobée/polie	P1b	élément cranien de poisson en surface d'un remplissage de sable
11	IIA	intacte/5vases	3	pot, pâte fine engobée/polie	B63b	sable comprenant 90 restes végétaux, réminiscence de la composition de moissons des champs : refus de battage, de vannage ou de tamisage (en offrande ou matériel intrusif ?)
23	IID2	22+	1	pot, pâte grossière végétale	R84	sable comprenant 3 restes végétaux
			2	pot, pâte grossière végétale	R84	sable comprenant 1 reste
						tessons 12 à 22 érodés : provenant d'un vase éventré lors du pillage ?
24	IIA	perturbée/25+	1	pot, pâte grossière végétale	R44-	limon
			2	bol, pâte fine engobée/polie	B25n	vase brisé : remplissage sableux comprenant 12 restes végétaux
			?	bol, pâte fine engobée/polie		2 gros charbons de bois en surface du remplissage sableux (rubéfaction du sable à leur contact)
				hors récipient		patte antérieure de bovidé
29	Ind.	0		hors récipient		1 reste de poisson
35	IID2	9	2	jarre, pâte grossière végétale	L30m	sédiment légèrement cendreux
			3	jarre, pâte grossière végétale	L30m	sédiment poudreux brun contenant 2 restes végétaux
			5	pot, pâte fine calcaire	W47-	sable comprenant 1 reste végétal surmonté d'un épais dépôt de limon (3/4 inf. du vase)
			9	bol, pâte grossière végétale	R21-	dépôt noirâtre peu épais, de texture fine, contenant des graines ?
38	IID2 ?	1	1	jarre, pâte grossière végétale	L30-31	sable comprenant 7 restes végétaux
39	IID2	25+	6	pot, pâte fine calcaire	W43g	sable et épais dépôt de limon
			7	pot, pâte fine calcaire	W43g	sable comprenant 20 restes végétaux et charbons de bois surmonté d'un épais dépôt de limon
			8	pot, pâte fine calcaire	W43g	sable comprenant 3 restes végétaux et une vertèbre de poisson surmonté d'un épais dépôt de limon
			9	pot, pâte fine calcaire	W43g	sable comprenant 22 restes végétaux surmonté d'un épais dépôt de limon
			10	pot, pâte fine calcaire	W43g	sable et épais dépôt de limon
			14	pot, pâte grossière végétale	R84	sable cendreux comprenant 5 restes végétaux
			16	pot, pâte grossière végétale	R84	sable cendreux comprenant 7 restes végétaux
			17	pot, pâte grossière végétale	R84	sable cendreux comprenant 16 restes végétaux et restes de poisson
40	IIB	8/9	8	bouteille, pâte grossière végétale	R91a	sable comprenant 12 restes végétaux
43	IID2	6	1	pot, pâte grossière végétale	R84	sable comprenant 26 restes végétaux
			5	pot, pâte fine calcaire	W43b	sable comprenant 1 reste végétal
55	IC	12+	1	bol, pâte fine engobée/polie	P1a	patte antérieurede capra/ovis en surface d'un remplissage de sable
			3	bol, pâte fine engobée/polie	P1a	scapula de petit animal en surface d'un remplissage de sable
			10	bol, pâte fine engobée/polie	P18-C53	sable comprenant 8 restes végétaux
			14	panier		masse organique ocre jaune de structure feuilletée
60	IIC	11+		déplacé, hors récipient		masse organique ocre jaune de structure feuilletée compenant une dizaine de graines d'orge, et une graine de ble : pain ?
61	IIC	6+	2	jarre, pâte grossière végétale	R81	sédiment cendreux comprenant 10 restes végétaux
62	IIC ?	2+	1	jarre, pâte grossière végétale	R81	sédiment cendreux
			2	jarre, pâte grossière végétale	R81	sédiment cendreux
64	IIC	4+	3	jarre, pâte grossière végétale	R81	sédiment cendreux comprenant 24 restes végétaux
68	IIIA1	intacte/4	2	bol, pâte fine calcaire	L16g	9 restes végétaux en surface d'un remplissage de sable
			4	jarre pâte grossière végétale	L30k	fin dépôt limoneux poudreux adhérent à la paroi interne
69	IIIA1	7+	1	jarre, pâte grossière végétale	L30k	sable comprenant 1 reste végétal
			3	jarre, pâte grossière végétale	L30k	sable comprenant quelques minuscules particules végétales
			4	pot, pâte fine calcaire	W51a	sable comprenant quelques minuscules particules végétales
82	IIC	9+		déplacé, hors récipient		masse organique ocre de structure feuilletée, restes d'orge : lie de bière ?
85	IIIA1	11+	2	pot, pâte fine calcaire	W56a	sable comprenant 1 reste végétal
			4	jarre, pâte fine calcaire	L36a	sable comprenant 5 restes végétaux
			5	jarre, pâte fine calcaire	L47a	sable comprenant quelques minuscules particules végétales
			6	jarre, pâte grossière végétale	L30-	dépôt de limon mêlé de fétus conservé sur 4 cm de hauteur
			7	jarre, pâte grossière végétale	L30k	sable comprenant 5 restes végétaux
			8	jarre, pâte grossière végétale	L30m	sable comprenant 4 restes végétaux
90	Ind.	0	-			1 phalange de chien
97	IIIA1	4+	1	jarre, pâte grossière végétale	L30m	sable comprenant 6 restes végétaux
			2	jarre, pâte grossière végétale	L30m	sable et graviers, 3 tessons (fin Naqada I/début II) et 21 restes végétaux
98	IIC	7+	1	pot, pâte grossière végétale	R45b	sable et graviers, éléments carbonatés, 1 reste végétal
			2	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable et graviers, éléments carbonatés
99	IIC	12+	3	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable et graviers, charbons de bois, 4 tessons brûlés, 12 restes végétaux et ossements animaux (non brûlés)
			4	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable et graviers, charbons de bois, 4 tessons brûlés, 18 restes végétaux et ossements animaux (non brûlés, petits rongeurs et poissons)
			5	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable et graviers, charbons de bois, 5 tessons brûlés, 1 lame retouchée en silex, 74 restes végétaux (réminiscence de la composition de moissons des champs) et 5 ossements animaux (brûlés et non brûlés)
100	IIC	14+	3	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D67d	masse organique noire (et 1 reste végétal, 1 os non brûlé depetit rongeur)
103	IIC	15+	1	jarre, pâte grossière végétale	R81	92 restes végétaux, réminiscence de la composition de moissons des champs : refus de battage, de vannage ou de tamisage et fragments de fruits (en offran de ou matériel intrusif ?)
			2	jarre, pâte grossière végétale	R81	masse organique ocre jaune feuilletée compacte comprenant des glumes et graines écrasées d'orge : pain ?
105	IIC	25+	4	bol, pâte fine calcaire semi engobée/polie	P11b	limon
			8	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable comprenant 1 reste végétal
			9	pot, pâte fine calcaire	W19	sable comprenant 13 restes végétaux
			13	pot, pâte fine engobée/polie	P40c	sable comprenant 8 restes végétaux
			23	bol irrégulièr, pâte grossière végétale	R-	77 noyeaux de l'Epine du Christ
112	IIC ?	5+		hors récipient		Chèvre : ossements appartenant à différents animaux
115	IIC	24+	3	pot, pâte fine calcaire	W14	dépôt interne pelliculaire noirâtre
116	IIC	19+		hors récipient		Diaphise de métacarpe de capra/ovis
160	III tardif	2/3	3	moule à pain, pâte grossière végétale	R21	gros charbon de bois en surface du remplissage de sable (dépôt carboné interne sur le moule)
175	IIIB	3/4	3	moule à pain, pâte grossière végétale	R1	gros charbon de bois en surface du remplissage de sable (empreinte d'épillet d'orge sur le moule et dépôt carboné)
218	IIB	4+	1	bol, pâte fine engobée/polie	P23b	dépôt organique ocre jaune à structure feuilletée
318	IIB	intacte/6	3	jarre, pâte grossière végétale	R82b	sédiment cendreux comprenant un tesson
			4	pot, pâte fine engobée/polie	B74a	sédiment cendreux comprenant un tesson
			6	bol, pâte grossière végétale engobé/poli	P22a	petit amas organique ocre jaune de structure feuilleté (diamètre 10 cm, épaisseur : 3 cm)

Tabl. 2 : tableau descriptif des contenus de vases retrouvés dans les tombes d'Adaïma

321	IIB ?	intacte/1	3	bol, pâte grossière végétale engobé/poli	F15	petit amas organique ocre jaune de structure feuilleté (diamètre 10 cm, épaisseur : 3 cm)
350	IIC ?	5+	1à4	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : dépôt de limon poudreux sur les 10 cm inférieurs et tessons brûlés hors vase
351	IIC ?	5+	17	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : traces d'un dépôt de limon poudreux
			18	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : traces d'un dépôt cendreux comprenant des particules charbonneuses et tessons brûlés hors vase
			19	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : traces d'un dépôt de limon poudreux
357	Ind.	0				fragment osseux brûlés
358	Ind.	0				fragments osseux de caprinés
390	(IIC/IID?)	3+	3	pot, pâte grossière végétale	R84e	vase brisé : matériau poudreux remplissant le vase jusqu'à sa cassure dué au pillage de la tombe
392	IIC	8+	1	jarre, pâte grossière végétale	R81	en fond de vase : dépôt de graviers, restes végétaux et faune
			3	jarre, pâte grossière végétale	R81	amas organique ocre jaune à structure feuilletée déposé au 2/3 du vase sur un remplissage de sable
			7	jarre, pâte grossière végétale	R81f	vase brisé : dépôt cendreux adhérent encore à la paroi interne
397	IIIC2/D	6+	2a	moule à pain, pâte grossière végétale	R1b	fin dépôt poudreux ocre-jaune et masse organique feuilletée retrouvée déplacée en dehors du moule
			4	jarre, pâte grossière végétale	proto 68	placage de limon sur toute la surface interne, en rapport avec utilisation (jarre à bière) ?
398	II	0				reste de poisson
404	IIB	4+	1	pot, pâte fine engobée/polie	B74a	dépôt cendreux résiduel en fond de vase
				hors récipient		1 fragment de poisson
405	IIB	18+	12	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : traces d'un dépôt de limon poudreux
			13	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : masse de 2/3 cm de limon en fond de vase (bouchon effondré dans un espace vide ?)
				hors récipient		reste non brûlés (chien, suiné, petit ruminant, poissons)
414	IIB-IIC?	intacte/5	3	bol, pâte fine engobée/polie	P11d	amas organique ocre jaune à structure feuilletée
			4	bol, pâte fine engobée/polie	P22b	sédiment cendreux
415	Ind.	2				fragments osseux : chien, capriné
418	III	inatecte/1	4	basse fermée, pâte fine calcaire polie	proto 20-	gros charbon de bois
421	IIC	12+	1	jarre, pâte grossière végétale	R81	cendres, charbons de bois, restes végétaux et faune
			2	jarre, pâte grossière végétale	R81	sable comprenant 2 tessons
			4	jarre, pâte grossière végétale	R81	cendres, charbons de bois, restes végétaux et faune
			5	pot, pâte fine engobée/polie	B74a	cendres, charbons de bois, restes végétaux et faune
429	(IIB)-IIC	6+	5	bol, pâte fine semi engobée/polie	P13f	fin dépôt ocre jaune résiduel
430	IIC	17+	2	jarre, pâte grossière végétale	R81	cendres, charbons de bois, tessons et faune
			4	jarre, pâte grossière végétale	R81	cendres, charbons de bois, restes végétaux
			5	terrine, pâte grossière végétale	R33b	traces fugaces noirâtres
			9	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : vestiges d'un sédiment cendreux
			13	bol, pâte grossière végétale	R23a	vase brisé : traces d'un dépôt ocre jaune
433	IIC(-IID2)?	6+	2	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : vestiges d'un dépôt de cendres et charbons de bois
			3	jarre, pâte grossière végétale	R81	cendres, charbons de bois
			6	jarre, pâte grossière végétale	R81	vase brisé : traces fugaces d'un remplissage cendreux
436	IIB-IIC?	3+	3	bol, pâte fine semi engobée/polie	P-	vase brisé : traces d'un dépôt ocre jaune

La seconde partie du tableau se réfère à la dernière campagne de fouille. Les identifications des végétaux et des restes animaux ne sont pas encore effectuées. Pour ce qui est des identifications des campagnes précédentes, ne sont données ici que celles susceptibles de nous éclairer sur la nature du dépôt. Pour le reste et notamment les petits ensembles de graines occasionnellement (et fortuitement ?) compris dans les remplissages de sable, cf De Vartavan (C.) : – « Analyse et interprétation des restes végétaux », à paraître.

S116 et diaphise d'ovicaprin de la tombe S116) ainsi que par des poissons (tombe S3). Pour autant que l'on puisse le déterminer à partir des rares tombes totalement ou presque intactes, ces éléments sont généralement disposés en surface d'un remplissage sableux comblant une céramique de forme ouverte [11]. Il n'est pas exclu que certains dépôts aient été effectués en dehors de tout récipient de présentation, à même le sol de la fosse, mais les cas répertoriés à Adaïma ne sont pas fiables puisqu'il s'agit de tombes pillées (tombes S24, S112 et S116).

Les quelques informations fournies par les cimetières anciennement fouillés sont de même nature (tabl. 3) : on recense pour l'essentiel des pattes et des crânes mais aussi des fragments provenant du grill costal de caprinés et de bovinés.

Les dépôts d'origine végétale

Pour ce qui est des restes végétaux, et plus particulièrement des masses organiques, une première approche descriptive conduit à distinguer deux types d'après leur aspect. Dix dépôts se présentent comme des masses bien circonscrites, plus ou moins épaisses, de matière ocre jaune, feuilletée à poudreuse, pouvant comporter quelques particules charbonneuses et graines carbonisées. Dans trois cas, on n'observe plus, dans des tombes pertubées, que des traces de cette matière ocre jaune adhérant encore à la paroi d'un récipient. A deux reprises, les dépôts sont de structure plus fine et de couleur noire.

Ces masses organiques sont habituellement interprétées comme des préparations alimentaires (pain et bière notamment). Dans le cas d'Adaïma, il conviendrait de préciser la nature des dépôts en effectuant une

(11) Le dépôt de sable doit-il cependant toujours être considéré comme intentionnel et jouant un rôle de présentoir ou peut-il s'agir d'une infiltration secondaire s'insinuant de part et d'autre d'un os reposant sur le rebord du bol ?

nature	catégorie fonctionnelle	type Petrie	datation	nombre d'occurence	référence site/n°tombe/n°vase
Dépôts primaires					
–restes animaux					
patte d'ovicaprin	bol, pâte fine calcaire ?	L19d	IID2	1	AbydosE4034
	gobelet large, pâte fine engobée/polie	B18d	IB	1	AbydosU15
	bol oval, pâte fine engobée/polie	F15	IIA	1	AbydosU19
corne d'ovicaprin	bol, pâte fine calcaire?	L16f	(IIB-IIIA2)	1	Matmar4010
os de gazelle	hors récipient		(fin nagI-début II ?)	1	Nagada
crâne,scapula d'ovicaprin	(tombe intacte)		indéterminé	1	El Kab39
pâte/machoire d'ovicaprin	(tombe intacte)		IIIA1	1	ElKab48
os d'ovicaprin			IC	1	AbydosU16
crâne de bovidé			IID1	1	NagadaT10
côte de bovidé			IIA	1	AbydosU10
patte de bovidé	situation indéterminée (tombe perturbée)		(IC-IIC)	2	Nagada
chien, tête + bovidé, os			(début nagada II ?)	1	AbadiehB119
coquillage	gobelet large, pâte fine engobée/polie	B18g	(nagada I?)	1	Matmar1865
–restes végétaux	(cf texte)				
–préparations					
– pain ?	bol, pâte fine engobée/polie	B12a	(IIB)	1	Matmar
	bol, pâte fine engobée/polie ?	P24l	IIC	1	Armant1566b
	forme ouverte, matériau périssable (panier)		IIC	1	Armant1566
	bol, pâte grossière végétale	R23f	(IIB-IIC)	1	Matmar
	jarre, pâte grossière végétale	R81	IIC	1	Armant1566g
	pot, pâte fine calcaire	W21h	IIC	1	Badari3924
–lie de bière ?	jarre, pâte grossière végétale	R81	IIC	2+	Armant1517b/NaqT5
		L30-	IIIA1	7	Armant1518gc,e,i/1593a,c/1591e
	pot, pâte grossière végétale	R84e	IID1	1	Armant1519g
	pot, pâte fine engobée/polie	P40c,e3	(IIB-IID1)	?	Mostagedda
		B53a	(IIA-IID2)	?	Matmar/ Mostagedda
		P38k	(IIA-IIC)	?	Matmar/ Mostagedda
	petit pot, pâte fine engobée/polie	B53f	(IIB-IID1)	?	Mostagedda
	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D61b-D63a	(IIB-IID1),(IIB)	?	Mostagedda
	pot, pâte fine calcaire	W19	(IIC-IID2)	?	Mostagedda
		W47m	(IID2)	?	Mostagedda
–pain/bière/autre	gobelet, pâte fine engobée/polie	B19t	?	1	Naga-ed-der7469-1
	pot, pâte fine engobée/polie	B74k	(IIA)	1	Naga-ed-der7456-2
		B61a	(IIA-IIB)	?	Matmar
	terrine, pâte grossière végétale	R24m	(IIC-IIIID)	?	Mostagedda
	petite jarre/bouteille, pâte grossière végétale	R63,65,66	(IIB-IIIA1)	?	Mostagedda
		R67,69	(IIB-IIID)	?	Mostagedda
	jarre, pâte grossière végétale	R81	(IC-IIIA1)	?	Matmar
	pot, pâte fine calcaire	W19	(IIC-IID2)	1	Badari3700
–matériau gras (huile/graisse/onguent) dite odorante) ?	pot, pâte fine calcaire	W4	(IIC-IID1)	?	Nagada
		W6-19	(IIC-IID2 ?)	?	Nagada
		W50-51	(IIIA1)	?	Abydos (Dreyer 1992:296)
		Wcylindrique	(nagadaIII)	?	Nagada
	pot haut, pâte fine calcaire décorée	D10k	IID1	1	Mostagedda216
	pot, pâte grossière végétale	R84i	IIC	1	Mostagedda1643
dépôts secondaires					
–résidus de foyer	jarre, pâte grossière végétale	R81	IIC	6	Armant1525h/1523b/Naqa-ed-der7526-12/7539/7453-1
	petite jarre, pâte grossière végétale	R66,R74-	IIC, IIB	1,1	Armant 1520b-Badari3704
	jarre, pâte grossière végétale	L30m, L33h	(IID2-IIIA2,IIIA2)	?	Matmar
	pot haut et étroit, pâte fine engobée/polie	P64h	(IC-IIB ?)	1	Badari3000-6
	pot, pâte fine engobée/polie	P40p	(IIC-ID2)	?	Mostagedda
		P38k	(IIA-IIC)	1	Naga-ed-der7113-2
	pot, pâte fine calcaire	W27	(IIC-IID1)	?	Mostagedda
	petit pot, pâte fine calcaire	L56b	(IIIA1)	?	Mostagedda
	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D62	(IIB-IID2)	1	Naga-ed-der7523-2
dépôts symboliques					
– limon	pot, pâte fine calcaire	W19	IIC	1	Armant 1541m
		W24,27	IID1(1 à 3),IIC	4	Armant1565f/1568e/1580k/1541l
		W41,43b,47m	IID1(1 à 2)-IID2	5+	Armant1468b,d/1558a/1522c/1512f/Naqada
		W43	(IID2)	1	Naga-ed-der7538-9
	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D67c, D61a	(IIC-IID1),(IIB-IID2)	?	Nagada, Mostagedda
	pot, pâte fine engobée/polie	P40g	IID2	1	Armant 1512b
(ou liés à utilisation ?)	jarre, pâte grossière végétale	R81f	IID1	1	Armant 1519d
		L30g,p	IIIA1	3	Armant 1518b,d/1592a
	pot, pâte grossière végétale	R84s, R84e	IIIA1, (IIC-IIIA2)	1,1	Armant 1592b/Mostagedda
	jarre, pâte fine calcaire	L36s,L40b	IIIA1	1,2	Armant 1592d, Arm1592e/1590f
(plus paille)	jarre, pâte grossière végétale	L30b	(IID1-IIIA2)	1	Mostagedda
? – sable de rivière	jarre, pâte grossière végétale	R81	(IC-IIIA1)	1	Matmar
	jarre, pâte fine calcaire	L36s	(IID2-IIIB)	1	Matmar
? – coléoptères de la famille des Tenebrionidae	pot, matériau alluvial poli	B53b	(IIA-IID2)	1	AbadiehB234
	jarre, matériau calcaire, (forme indéterminée)	L40	(IIIA1)	1	AbadiehB217
			(IIIA1)	1	AbadiehB217
			(Nagl-II)	1	AbadiehB17
			?	2	AbadiehB328
			?	1	AbadiehR18
	pot, matériau calcaire	W	(Nagada III)	1	AbadiehR5
dépôts mixtes ?					
– préparations/ résidus de foyer	jarre, pâte grossière végétale	R81	(IIC)	?	Nagada
		L30g,h	IIIA1	5	Armant1591a-c/1590b,d
	pot, pâte grossière végétale	R84, R86	(IIB-IIIA2,IIB-IIIA1)	?	Mostagedda
		R84e	IID1	1	Armant1498f
– préparations/ limon	jarre, pâte grossière végétale	R81	IIC	3	Armant1566a,d,f
		L30p	(IIIA1-IIIA2)	?	Matmar
	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D63	IIC	1	Armant1566c
– matériau gras et limon	pot globulaire, pâte fine calcaire décorée	D67c	(IIC-IID2)	?	Matmar
	pot, pâte fine calcaire	W25	IID1	9	NagadaT10
	petit pot, pâte fine calcaire	L53	(IID1-IIIA1)	?	Haragueh

Tabl. 3 : Les données fournies par les fouilles anciennes.

Pour les datations des tombes, *cf Hendrickx* 1989 et 1996. En l'absence de datation, les périodes d'occurence des vases sont données entre parenthèses (même référence).

analyse des constituants chimiques. Un examen à la loupe binoculaire de trois amas organiques tend, dès à présent, à valider ces interprétations (de Vartavan, à paraître). Les échantillons provenant des tombes S60 et S103 comprennent des glumes et des graines d'orge écrasées (Hordeum saveticum Pers.) suggérant qu'il s'agit de pains. Dans le cas de l'échantillon de la sépulture S82, l'aspect des restes d'orge pourrait, en revanche, témoigner d'un dépôt sous forme liquide (bière).

A Adaïma, dans 7 cas sur 13, les masses organiques à structure feuilletée sont attestées en rapport avec des céramiques basses et ouvertes, dans un cas, avec un panier (S55) et, dans deux cas, avec des pots (S103 et S392). Dans cette dernière tombe, le dépôt se trouve « présenté » en surface d'un remplissage sableux qui comble un pot jusqu'aux trois quarts de sa hauteur. Les autres vestiges de ce type ont été découverts déplacés dans les déblais de tombes pillées (S82, S60, S397). L'échantillon de la tombe S397 doit provenir d'un moule à pain qui en comporte encore les traces. Les dépôts noirs sont associés, pour l'un, à un bol en matériau grossier (S35), et pour l'autre, à un pot globulaire à pâte fine calcaire, décoré (S100).

Les données fournies par les fouilles anciennes sont moins claires, peut-être du fait de l'imprécision des informations parvenues jusqu'à nous (cf pain, bière et autre, tabl. 3). De façon logique, les pains ont été placés dans des formes basses et la bière, stockée en pot ou en jarre. Toutefois, l'apparente fréquence des dépôts organiques dans des formes hautes, a priori moins fonctionnelles pour ce type d'offrande, en surface d'un remplissage de sable, de cendres ou de limon, mérite réflexion. Les pots sont-ils simplement détournés de leur fonction première et utilisés en tant que récipients de présentation - comme un bol - ou ces dépôts résultent-ils de l'association intentionnelle de différentes catégories d'offrandes ?

L'interprétation des vestiges végétaux sous forme de graines ou autres particules individualisées, mis en évidence après tamisage du remplissage des vases, est plus délicate. En présence d'un ensemble conséquent, on peut parfois en déduire le caractère intentionnel du dépôt. Un seul échantillon parmi ceux étudiés peut ainsi être indubitablement considéré comme une offrande funéraire, comme un stockage de denrées destinées à la consommation du défunt : il s'agit en l'occurence de fruits de l'Epine du christ (Zizyphus spina-christi (L.) Willd), placés dans un récipient ouvert, ou bol, de forme irrégulière (S105). L'intentionalité du dépôt est moins évidente lorsque la composition de l'échantillon apparaît comme une réminiscence de moisson avec ses adventices (S11 et S103). Dans ces exemples, la disproportion du nombre de rachis par rapport aux graines exclut même l'hypothèse de vestiges prélevés sur un stock de grains. Le spectre suppose qu'il s'agit plutôt de refus de battage, vannage ou tamisage (De Vartavan, à paraître). Il faudrait donc envisager l'hypothèse d'offrandes « factices » -un refus d'activité agricole- dont le dépôt dans la tombe n'entame pas les stocks de grains des vivants. Cependant, la question du caractère intrusif de ces restes végétaux doit, avant tout, être posée. Ils peuvent provenir du tapis agricole de surface et avoir été entrainés dans le sol par les insectes et les rongeurs postérieurement à l'enterrement.

La question se pose avec encore plus d'acuité lorsque le tamisage n'a livré qu'un nombre très restreint de vestiges végétaux. On relève ainsi plus de trente attestations allant de 1 à 26 restes. On notera que, pour une même sépulture, plusieurs remplissages sont alors concernés, quelle que soit la forme du vase, bol, pot, jarre (S23, 35, 85 et105) [12].

(12) Les très nombreuses et trop imprécises mentions faisant simplement état de graines, ou identifiant un type particulier de macro-reste n'ont pas été reprises dans notre tableau 3.

Les vases disposés dans les tombes ayant auparavent été utilisés sur l'habitat, on peut aussi considérer que ces quelques restes sont non pas intrusifs mais résiduels, vestiges du dernier stock de grains conservés dans le vase ou même, apport accidentel, éolien, dans un récipient entreposé à proximité d'une zone de battage ou de vannage. Tel est le cas des pots à anse ondulées de la sépulture S39, retrouvés hermétiquement « bouchés » par une épaisse masse de limon : les macro-restes étaient présents dans les vases avant que ceux-ci ne soient placés dans la tombe.

Dans l'hypothèse d'un dépôt intentionnel, l'aspect symbolique de celui-ci doit être souligné, en contraste avec ceux précédemment étudiés (faune consommable, préparation alimentaire). L'exemple des pots à anses ondulées comprenant, pour partie du sable avec quelques végétaux, et pour partie du limon, conduit cependant à se demander quel élément fait figure d'offrande : les graines, l'ensemble du dépôt sableux ou la masse de limon ? Cette dernière est-elle un bouchon recouvrant un dépôt fictif ou symbolise t-elle une offrande, « présentée » en surface d'un comblement de sable anthropisé ?

Sous la terminologie de dépôts alimentaires secondaires ou résiduels, sont rangés les remplissages sableux ou sablo-graveleux cendreux pouvant renfermer des végétaux carbonisés, des ossements calcinés ou non, du charbons de bois, des tessons roulés avec encroûtement ou traces de rubéfaction, ou encore rassembler l'ensemble de ces éléments. Les spectres végétaux et fauniques caractérisant les foyers fouillés sur la zone d'habitat sont similaires à ceux correspondant à ces remplissages [13]. En outre, on rencontre la même variabilité : certains petits foyers ne livrent guère qu'un sédiment cendreux tandis que, dans d'autres cas, des tessons de poterie se trouvent mêlés aux cendres, aux charbons de bois et aux restes organiques (Midant-Reynes et al. 1994 : 340-342). Les dépôts cendreux et les vestiges qui leur sont éventuellement associés semblent donc avoir été prélevés dans les foyers de l'habitat. Que représentent ces prélèvements ? Dans le contexte de l'Egypte ancienne, on pense immédiatement à une évocation du repas funéraire, vestiges du repas pris en commun par les participants à la cérémonie funéraire ou repas symbolique destiné au mort.

On soulignera, à nouveau, la difficulté de s'assurer du caractère intentionnel de l'occurence lorsque les vestiges se restreignent à un ou quelques gros charbons de bois (S160, S175, S418), hormis peut-être dans le cas où une rubéfaction du sédiment à leur contact a pu être notée (S24). Dans le contexte sédimentaire sableux qui caractérise le site, il n'est pas aisé de faire la part entre dépôts intentionnels et éléments intrusifs. Des ossements non brûlés de rongeurs se retrouvent ainsi mêlés aux résidus de foyers et autres éléments rubéfiés placés dans les vases de la tombe S99.

Sur les 31 exemples de vestiges de foyers répertoriés à Adaïma, 21, soit plus de 65 % des cas, sont associés à des jarres côniques en matériau grossier (type R81). La tendance avait déjà été notée par Petrie qui, à la fin du siècle dernier, dénommait ces vases « ash-jars » (Petrie 1896 : 19). Est-ce la morphologie du vase qui entre en ligne de compte ou est-ce le fait d'une concordance chronologique ? Ce type de dépôt est, en effet, plus particulièrement caractéristique du Nagadien IIC (cf infra), période où cette jarre est principalement produite. Plusieurs attestations, tant à Adaïma (plus de 10%) qu'ailleurs sont également en rapport avec des pots à pâte fine engobée/polie. Les autres catégories de pots sont plus rarement attestées (tabl. 3).

(13) observations orales De Vartavan et J. M. Pernaud, concernant respectivement les graines et les charbons de bois.

Les dépôts d'origine minérale

Deux ensembles de dépôts sont constitués par des matériaux d'origine minérale parmi lesquels on distinguera les pigments et résines, des limons.

Les fragments de malachite sont souvent attestés dans les tombes intactes, généralement en contact direct avec le corps et, dans un cas, disposé dans un bol (S69/8). Les nodules de résine répertoriés dans les tombes S34 se trouvaient également près du corps, de même que le pigment ocre noté en S135. La position d'origine du fragment d'ocre de la tombe S10 n'est pas connue.

En revanche, les dépôts de limon sont associés à des récipients : ils apparaissent sous la forme d'une masse compacte remplissant la quasi-totalité du pot ou comme une couche adhérant à la paroi interne du vase.

Il a déjà été fait mention des 11 pots à anses ondulées qui, sur les 19 retrouvés intacts à Adaïma, comportaient ainsi une masse épaisse de limon, bouchon couvrant un dépôt symbolique ou à considérer, en elle-même, comme un substitut. On soulignera que cette catégorie de vase est, à Adaïma, la seule à être concernée par de tels dépôts ; et encore s'agit-il de formes étroites, récentes. Ailleurs, des masses de limon ont été répertoriées en rapport avec des types de pots à anses ondulées plus pansus, c'est à dire plus précoces ainsi qu'avec une autre forme, globulaire et décorée (tabl. 3). La découverte, sur certains sites, d'un matériau gras à l'intérieur de ces mêmes pots à anses ondulées ou décorés suggère que nos exemplaires sont en rapport avec une offrande fictive d'huile ou d'onguent.

En revanche, le placage d'une couche de limon, parfois mêlé de paille (S85), contre la paroi interne du vase pourrait avoir un caractère fonctionnel. Ces exemples concernent presque exclusivement (9 cas sur 10) des jarres cônes en matériau grossier : types 81, L30k-m et Proto 68 de Petrie qui se succèdent dans le temps. La situation et l'aspect de la masse limoneuse du vase 405/13 suggèrent qu'il s'agit d'un bouchon qui se serait plaqué a posteriori contre le fond du vase, celui-ci étant vide, à l'origine, ou ayant contenu un liquide. En revanche, dans le cas du vase 397/4, le dépôt de limon qui se retrouve sur toute la hauteur du pot évoque la possibilité d'une sorte d'enduit interne lié à l'utilisation - primaire, en contexte domestique ?- de la jarre. Les données issues des sites anciennement fouillés indiquent que des jarres en matériau fin calcaire peuvent aussi être concernées par ces dépôts internes de limon (tabl. 3) [14].

Fonctions et valeurs rattachées au vase dans le monde des morts : multiplicité des aspects

Les vases ont une fonction de réceptacle ou de présentoir. Les formes basses sont utilisées pour présenter certains aliments : viandes, pains. Les formes hautes contiennent les liquides et semi-liquides, les vestiges de foyers ainsi que d'éventuels dépôts symboliques de sable ou de quelques végétaux. On se rappelera néanmoins la possible utilisation détournée de la forme haute en tant que récipient de présentation (cf supra).

Il n'existe pas de corrélation stricte entre la nature des dépôts et les différentes catégories de formes hautes mais des associations récurrentes, peut-être plus liées, dans certains cas, à une concordance chronologique qu'à la morphologie des récipients (résidus de foyer et jarre R81 par exemple). Dans d'autres cas cependant, comme celui des pots à anses ondulées, les vases sont bien utilisés aux mêmes fins dans le monde des vivants et dans celui des morts. Dans les tombes, ces pots servent aussi de réceptacle aux semi-liquides (huiles et

(14) Les observations sur la situation du dépôt font alors généralement défaut.

onguents ?), qu'il s'agisse alors du matériau lui-même ou d'un produit de remplacement. Citons aussi l'exemple des bouteilles. Sur les 19 spécimens retrouvés intacts dans les tombes d'Adaïma, 18 ne livrent aucun indice de contenu [15] : les bouteilles ont donc été déposées vides ou associées à un liquide qui n'a pas laissé de trace.

L'ambivalence fonctionnelle des vases dans le domaine funéraire est moins marquée, dès lors que l'on examine les données des fouilles anciennes à la lumière des découvertes récentes, mais demeure en partie. Cette ambivalence n'est d'ailleurs pas strictement liée au domaine funéraire. D'une part, certaines catégories sont conçues pour des utilisations multiples. D'autre part, une partie des vases appartenant, de par son matériau et sa morphologie, à un groupe céramique prédestiné à une fonction plus spécifique, comme la cuisson des aliments par exemple, peut être utilisée différemment ou réutilisée. Ce fait est attestée non seulement par l'ethnologie mais encore sur le site même d'Adaïma. Des pots à cuire y ont été découverts, en place dans les sols d'habitat, et alors dévolus au stockage à cours terme. Certains portaient la trace d'une première utilisation sous forme d'un dépôt de suie, d'autres non.

De même, parmi les vases prélevés dans le monde des vivants pour continuer à servir dans le monde des morts, certains conservent-ils leur fonction initiale comme les pots à anses ondulées [16]. En l'absence de certitudes sur l'utilisation primaire de la plupart des autres catégories céramiques prédynastiques, il n'est guère évident de discerner d'éventuels « détournements » fonctionnels répétitifs et significatifs dictés par le rituel funéraire. La présence de vestiges résultant d'un repas, ou le symbolisant, dans des vases a priori non concernés par la cuisson des aliments (jarre R81) peut s'expliquer par le fait que l'intention n'est pas de représenter la phase de préparation du repas mais plutôt d'en conserver les reliefs pour sa répétition dans l'au-delà, pour sa pérennisation.

Tous les vases ont-ils une fonction de réceptacle ? L'aspect plus cendreux ou graveleux de certains remplissages par rapport au sédiment de comblement de la fosse sépulcrale tend à le laisser supposer [17]. On a peut-être là l'indice d'une pratique systématique qui ne se laisserait pas toujours appréhender, du fait de la difficulté de différencier le comblement des vases de celui de la fosse lorsque ceux-ci proviennent du même horizon sédimentaire. Mais ces quelques exemples peuvent aussi être fortuits et occasionnels.

Dans cette hypothèse, doit-on en conclure, en l'absence d'indice tangible de contenu, que certains vases ont été déposés vides ? Peut-être contenaient-ils des liquides qui n'ont laissés aucune trace.

La juxtaposition, dans la tombe, de vases avec et sans contenu suggèrerait qu'il existe deux entités indépendantes l'une de l'autre : le réceptacle destiné à recevoir l'offrande, d'un côté, le vase lui-même et ce qu'il représente, de l'autre. On peut se demander si la céramique, en passant dans le monde des morts, ne se chargerait pas d'un aspect symbolique en rapport avec son utilisation dans le monde des vivants. Le mobilier céramique en lui-même témoignerait alors, par sa diversité (bouteilles, bols, pots, jarres), de la volonté de fournir au défunt un éventail relativement large des récipients utiles à ses repas dans l'au-delà, mais aussi de l'importance que revêtait plus particulièrement certains vases destinés au stockage des provisions dont la multiplication dans les tombes augmentait ses chances de survie. Les dépôts de prélèvements de foyers symboliseraient le repas en lui-même, idéalisé dans la mesure où la phase de préparation des aliments stockés dans les pots et jarres n'est pas représentée (absence des pots à cuire).

(15) une seule a révélée quelques restes végétaux qui pourraient bien être, ainsi qu'on l'a vu, résiduels ou intrusifs (S40).

(16) poursuivront-ils leur existence dans une vitrine de musée en tant qu'emblème d'une culture défunte ?

(17) Quelques mentions anciennes de « sable de rivière » sont à souligner (tabl. 3).

Mais si la présence et le choix du mobilier semblent avant tout dépendre d'une croyance en une nécessité de se nourrir dans l'au-delà qui dépasse l'individualité du mort, d'autres dimensions sont aussi rattachées au vase-objet.

On peut ainsi supposer qu'une valeur particulière était associée aux vases décorés, en tant que support d'images, si l'on accepte que l'image est une « sorte de pré-écriture symbolique » (Tefnin 1993). On soulignera la présence de trois petits pots comportant un décor peint au sein d'un contexte funéraire qui révèle des pratiques particulières et prend, de par sa situation spatiale, des allures d'ensemble « fondateur » (tombe 55, Nagada IC). Un même motif en zig-zag qui évoque le futur signe hiéroglyphique de l'eau se retrouve tout au long du prédynastique. En l'occurence, dans ce cas particulier où le motif - réalisé à la cendre - postérieurement à la cuisson des vases est conservé malgré son caractère volatile, le décor semble bien devoir être mis en relation avec le rituel funéraire.

L'idéologie qui sous-tend par ailleurs les figures peintes sur les pots du Nagadien II se retrouve de façon significative exprimée sur les parois d'une fosse funéraire - la tombe100 d' Hiérakonpolis - dont le caractère princier ne fait guère de doute (Midant-Reynes 1992 : 194-197). Or, pour autant que l'on puisse en juger à partir des ensembles funéraires d'Adaïma, rarement intacts, ces vases décorés prennent place dans quelques tombes se démarquant également par l'importance de leur dotation funéraire. Cette remarque, si elle est confirmée, tendrait à souligner la valeur rattachée aux vases peints, dans un contexte où la hiérarchie s'exprime, non seulement par la quantité de céramiques placée dans la tombe, à la faveur du processus d'accumulation précédemment mis en évidence[18], mais aussi au travers de la qualité de certains objets (en cuivre par exemple). Il a été démontré (Tefnin 1993) que « la structuration des images nagadiennes s'est accomplie d'abord dans le champ restreint des petits objets de luxe », vases, palettes à fard, lesquels conservent par ailleurs un rôle fonctionnel (jusqu'à la dernière période de Nagada, pour ce qui est des palettes). C'est pourquoi, effectivement utilisés (cf supra), les vases décorés sont aussi présents parmi les détritus domestiques.

Des vases de petites dimensions, voire miniatures peuvent être associés aux enfants (fig. 2). Certes, on peut considérer qu'il s'agit de répliques, de jouets. Mais que penser de ces deux individus présentant de leur vivant des malformations en rapport avec une tuberculose osseuse et chacun enterré avec un vase déformé avant cuisson (fig. 3 et 4) ? Ces vases déformés n'ont sans doute pas été fabriqués pour l'occasion puisque l'un deux, au moins, présente des traces évidentes d'utilisation, mais ils ont été indubitablement choisis parce qu'ils représentaient le défunt, sa difformité, sa spécificité physique. De même, ailleurs, la présence dans la tombe de beaux couteaux de silex exprime t-elle une particularité sociale du défunt (Midant-Reynes 1987). De même, à Adaïma, les têtes de massue de terre-crue de la sépulture S24 et les objets de plâtre peint (le carquois et les sandales) sont-ils les attributs du statut social de l'un des défunts retrouvés dans cette tombe (Midant-Reynes et al. 1992 : 234-235). Il s'agit d'un équipement de guerrier, emblématique d'une fonction et d'un statut. En l'occurence, cet équipement n'est pas fonctionnel mais fictif, symbolique. De cette même tombe dont l'un des occupants est un homme de grande stature, provient aussi le plus haut vase rouge à bord noir répertorié à Adaïma.

L'aspect emblématique de l'objet n'est pas exclusivement attesté pour les phases les plus anciennes du prédynastique mais transparaît tout au long de la période étudiée :

(18) Il a déjà été souligné que la richesse s'exprime non pas tant par la diversité que par la quantité, qu'il s'agissent d'objets possédés par le mort et sa famille (Hendrickx 1994 : 94) ou de dons de la communauté dont le nombre permet de mesurer la « popularité », le statut, du défunt (Endesfelder 1990).

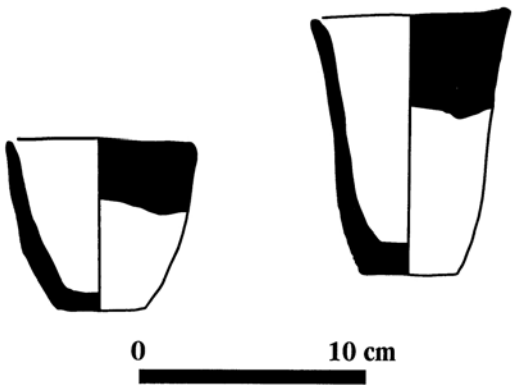

Figure 2

N° : S028/2 N° : S028/3
le mobilier de la tombe 28

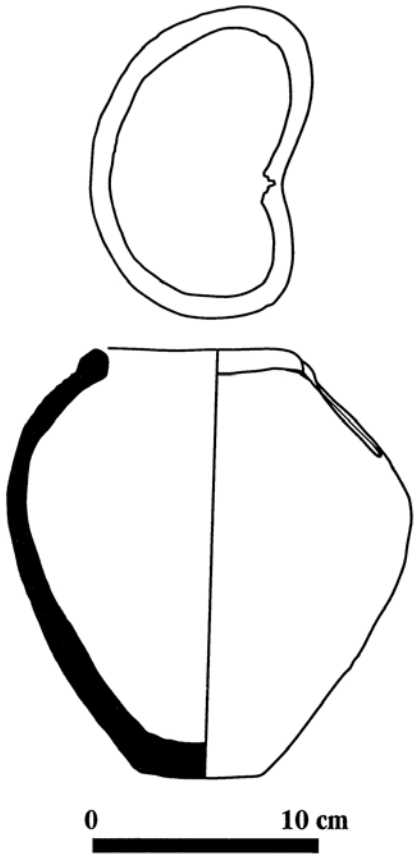

Figure 3

N° : S015/1
le pot déformé avant cuisson de la tombe S15

petits vases de la sépulture d'enfant S28, appartenant au Nagadien IC, pot et bol déformés des tombes S15 et S35, à rattacher respectivement aux périodes IIA et IID2 de Naqada et, enfin, équipement guerrier de la tombe S24, datée du Nagadien IIB. En outre, le dépôt de vases miniatures ou de petites dimensions en association avec des enfants est déjà attesté dans les tombes badariennes (Bourriau 1981 : 46 et 25, fig.68).

Le dépôt funéraire est avant tout un viatique pour le défunt, mais par son caractère parfois emblématique et ostentatoire, il s'adresse aussi aux vivants. De même, le souci d'exposer l'offrande qui semble se manifester signale que celle-ci est sans doute destinée à être vue lors de la cérémonie funéraire.

Par ailleurs, bien qu'omniprésent dans le funéraire prédynastique dès le début de la période, l'aspect symbolique semble prendre de plus en plus d'importance au cours du temps (cf infra).

Evolution et variabilité des pratiques

Les vestiges considérés comme des prélèvements de foyers sont plutôt associés au Nagadien IIC bien qu'ils existent du Nagadien IIB jusqu'au Nagadien IIIA1 (tabl. 4 et tabl. 3). La pratique se perpétue, jusqu'à l'extrême fin du prédynastique, ainsi que l'indique la découverte dans le delta, à Minshat Abu Omar, de jarres renfermant des cendres et des restes calcinés. S'agit-il du dépôt d'éléments qui proviennent d'un foyer ayant effectivement servi à cuire un repas funéraire pris par les vivants ? Ne s'agit-il plus, au Nagadien, que d'un rituel réminiscent d'une ancienne pratique badarienne ? Pour cette époque, l'existence, sur la zone d'enterrement même, de foyers associés à des vases à cuire témoignerait, en effet, de la réalité du repas funéraire (Brunton et Caton-Thompson 1928 : 42). Ces pots dont le fond comporte des traces de matière carbonée sont par ailleurs rares, mais présents dans les tombes même, lesquelles renferment également des offrandes alimentaires.

Au Nagadien, les pratiques se sont modifiées. Les vases à cuire disparaissent des tombes. En contrepartie, le repas y est évoqué par le biais de prélèvements de foyers. Des premières associations de récipients qui visaient aussi à rappeler la cérémonie du repas funéraire

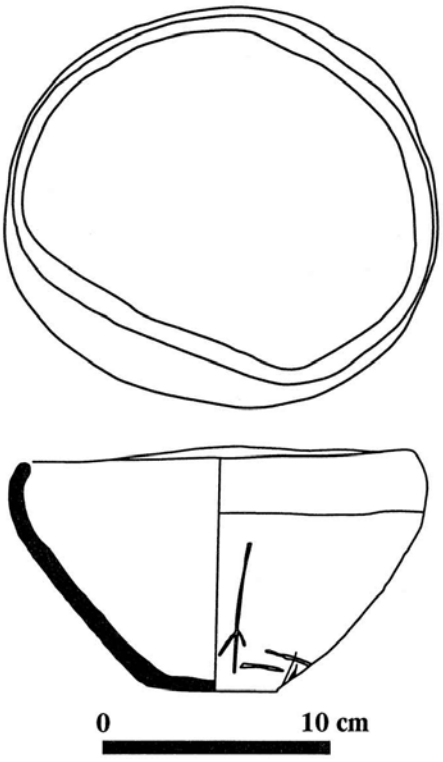

Figure 4

N° : S035/1
le pot déformé avant cuisson de la tombe S35

est peut-être essentiellement restée la notion de viatique. D'où la représentation du repas, assurant le lien entre l'offrande alimentaire et le défunt, afin qu'il se repète dans l'au-delà [19]. Par ailleurs, avec la disparition des vases à cuire du domaine funéraire, on se rapproche peut-être de la conception pharaonique de la vie éternelle qui apparaît sous une forme idéalisée (Hendrickx 1994 : 94) : certains aspects du quotidien sont gommés, en l'occurence la préparation du repas, pour mettre l'accent sur les bons côtés de la vie.

Les dépôts de denrées alimentaires sont attestés, à Adaïma, de la fin du Nagadien IC jusqu'au Nagadien IID2. Les restes de faune sont plus nombreux à la fin du Nagadien I-début du Nagadien II. Les offrandes sous forme de préparations sont particulièrement bien représentées au Nagadien IIB-IIC (tabl. 4). Toutefois, l'offrande du pain apparaît encore à l'extrême fin du prédynastique.

nature des dépôts	nagada IC %/ tombes datées (8 tombes)	nagada IIA (4 tombes)	nagada IIB (8 tombes)	nagada IIC (27 tombes)	nagada IID2 (10 tombes)	nagada IIIA1 (8 tombes)	nagada IIIC2-D (26 tombes)
offrande animale	2/25%	1/25%		2/7%			
offrande végétale				1/3%			
préparation alimentaire	1/12%		3/37%	9/33%	1/10%		1/3%
résidus de foyer			13/37%	11/40%	2/20%	1/12%	
résidus agricoles		1/25%		1/3%			
sable (+ restes végétaux en petite quantité)	1/12%	1/25%	1/12%	1/3%	5/50%	3/37%	3/11%
limon		1/25%	1/12%	2/7%		2/25%	1/3%

tabl. 4 : quantité de tombes où l'offrande apparait au moins une fois (/ : exprimée par rapport au nombre total de tombes datées).

(19) sur la notion de lien entre l'offrande et le défunt assurée, dans l'Egypte pharaonique, par la stèle du repas funéraire cf GAUTIER 1993 : 45.

Les éventuels dépôts symboliques composés de sable et de quelques restes végétaux seraient attestés, à Adaïma, depuis le début de l'occupation, mais augmenteraient largement à la fin du Nagadien II. Sur cette même nécropole, les pots à anses ondulées, comblés de sable et de limon, se rattachent également à cette période (Nagada IID2).

A la fin du siècle dernier, Petrie notait qu'à Nagada les types les plus précoces de pots à anse ondulées étaient totalement remplis d'un matériau gras, puis que la quantité déposée décroissait avec le temps alors qu'une couche de limon venait sceller le vase. Enfin, les formes les plus récentes ne contenaient plus que du limon (Petrie 1896 : 19). Les tendances observées à l'échelle du site d'Adaïma, qui vont dans le sens d'une diminution des dépôts de nourriture au cours du temps, pourraient donc trouver un écho à Nagada avec le remplacement de l'offrande réelle d'un semi-liquide par un dépôt fictif. Lorsque l'on prend en compte l'ensemble des mentions actuellement disponibles pour la vallée du Nil, l'image est cependant moins claire que du temps de Petrie (tabl. 3). Une certaine variabilité dans les pratiques dépend-elle de facteurs sociaux-économiques, du statut des individus (variabilité intra-site) et du statut des

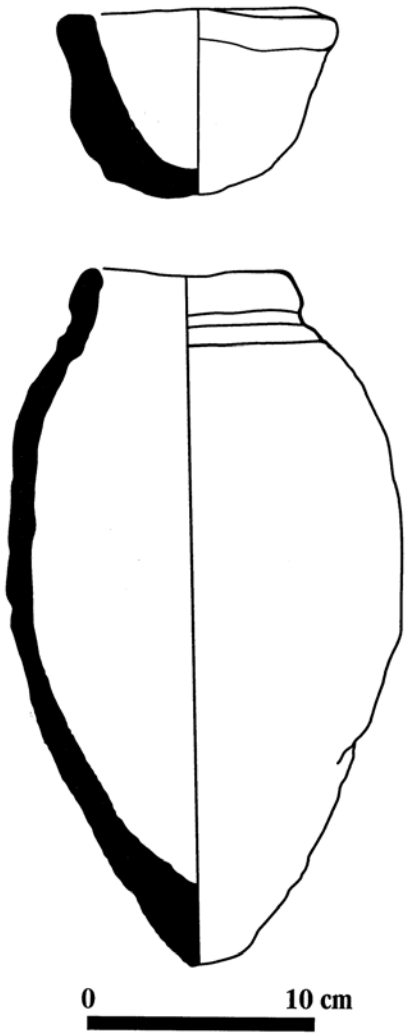

Figure 5

le mobilier de la tombe 397

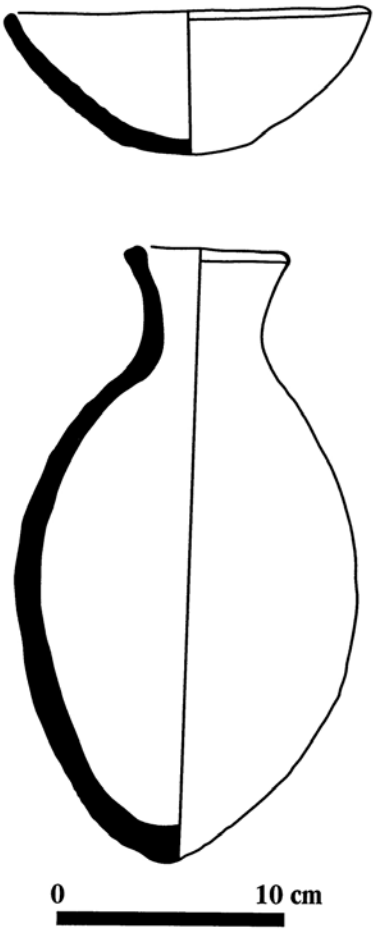

Figure 6

le mobilier de la tombe 416

communautés (variabilité inter-site) ? Il ne faut pas, notamment, sous-estimer les écarts de « richesse » existant dès le prédynastique entre les grands centres politiques et économiques tels que Hiérakonpolis ou Abydos et les communautés « provinciales » comme celle d'Adaïma. En outre, l'existence de certaines particularités liées à des croyances locales est illustrée par le dépôt, dans les tombes d'Abadieh, de coléoptères de la famille des Tenebrionidae qui peuvent être considérés comme les précurseurs du scarabée sacré (Levinson 1996). Le fait est attesté pour le même site sur une longue période par au moins cinq occurences couvrant le Nagadien II et une partie du Nagadien III (tabl. 3), et n'est signalé par ailleurs qu'à l'extrême fin du prédynastique, à Tarkhan (Levinson 1996).

La réutilisation de pots à cuire comme cercueils, au Nagadien IIIC2-IIID (deuxième moitié de la 1e dynastie et 2e dynastie), témoigne d'incontestables changements dans les pratiques. Des jarres en pâte calcaire servent aussi de cercueils. Il s'agit souvent d'exemplaires de deuxième choix : pâte surcuite, paroi légèrement déformée ou comportant des craquelures. Ces changements semblent témoigner d'une sorte d'« appauvrissement » de la communauté d'Adaïma et/ou d'une hiérarchisation interne accrue. Dans un grand nombre de tombes, la quantité de céramiques accompagnant le mort apparaît restreinte. Demeure alors, le plus souvent, le seul moule à pain, généralement non accompagné du pain lui-même, et parfois une jarre à bière (Midant-Reynes et al. : 207). Cet équipement funéraire de base (fig. 5), symbole du manger et du boire, n'est pas sans rappeler celui des quelques tombes « modestes » du début du Nagadien II qui associaient un bol (contenant ou non un pain) et une bouteille (fig. 6).

Au terme de cette contribution qui rappelle l'importance du mobilier céramique en tant que viatique dans les conceptions funéraires nagadiennes, se pose une question : comment interpréter le fait qu'une partie de la population enterrée à Adaïma n'emporte aucun vase dans sa tombe ? Telle est, en effet, la caractéristique d'un ensemble de sépultures probablement à situer dans une fourchette chronologique couvrant la fin du Nagadien I et le début du Nagadien II (IC-IIB).